

N.V

For extract

(72)

Mission Permanente de la  
République de Côte d'Ivoire  
à Genève



République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail

22<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Genève, du 04 au 15 Mai 2015

## **PASSAGE DES MALDIVES A L'EPU**

**GENEVE, LE 06 MAI 2015**

### **DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE**

---

ORATEUR: M TIEMOKO MORIKO

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire souhaite la cordiale bienvenue à la délégation des Maldives et lui adresse ses remerciements pour la présentation détaillée de son second rapport.

Monsieur le Président,

Ma délégation salue la bonne coopération des Maldives avec les mécanismes internationaux relatifs aux Droits de l'Homme, son engagement national dans la promotion de ces droits, ainsi que les réformes législatives entamées suite aux recommandations issues du premier cycle.

Ma délégation relève également les actions envisagées en faveur de la lutte contre la discrimination religieuse et exhorte le pays à renforcer les mesures à prendre dans ce domaine.

La Côte d'Ivoire encourage vivement les Maldives au renforcement des mesures visant la promotion du rôle de la femme dans la société et l'égalité du genre, la prévention de la violence à l'égard des groupes vulnérables, ainsi que la prise en charge et la protection des victimes.

Monsieur le Président,

Les avancées enregistrées sont à saluer et à encourager mais l'œuvre reste à parfaire. Nous faisons donc les recommandations suivantes :

- Promouvoir les efforts en vue de la consolidation de l'État de droit ;
- Poursuivre la coopération avec les mécanismes internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Je vous remercie.